

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Piraterie maritime : libération des trois marins enlevés au large d'Owendo

SCOM
Libreville/Gabon

LES trois marins - à savoir le capitaine et les deuxième et troisième officiers -, enlevés au cours d'une attaque du Grebe Bulker par des pirates dans la nuit du 1er au 2 mai 2023 au large d'Owendo, ont été libérés.

L'annonce de la libération du Russe et des deux Géorgiens, faite par l'armateur américain Eagle bulk shipping, le 21 mai courant - que le quotidien régional français Ouest-France a aussitôt relayé -, est intervenue après 18 jours de détention. Pour mémoire, l'attaque du vraquier avait été perpétrée au large du mouillage d'Owendo près des côtes du Gabon, dans le golfe de Guinée. Si le capitaine, les deuxième et troisième officiers avaient été kidnappés, les 17 membres d'équipage l'avaient cependant échappé belle.

Cette libération des trois officiers intervient au lendemain des assises à Malabo en Guinée équatoriale des pays riverains du golfe de Guinée. C'était à la faveur d'un sommet de haut niveau sur la lutte contre l'insécurité dans ce vaste espace qui a surtout permis aux participants de plancher sur une stratégie commune à mettre en branle dans le but de combattre la piraterie maritime, l'insécurité et le terrorisme de manière efficace et efficiente.

Selon le Bureau maritime international (BMI), depuis une dizaine d'années, les actes de piraterie maritime connaissent un regain dans cet espace comprenant la Guinée-Conakry, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigeria, le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Gabon.



Photo: DR
Le Grebe Bulker attaqué au large d'Owendo.

MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	24 Mai 2023
Appel d'offres	:	N° 001/MERH/MAI/2023
Nom du projet	:	Raccordement du Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques au Réseau d'Administration générale Gabonaise (RAGG)
Source de financement	:	Etat Gabonais

1. OBJET

Le Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques lance un appel d'offres ouvert pour Raccordement du Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques au Réseau d'Administration Générale Gabonaise (RAGG) au sein du bâtiment abritant ses services sise au **Boulevard du Bord de Mer-Pont de Gué-Gué-Impasse 1235V-Lycée AWASSI-BP :1172-Tél: +241011 73 10 18/ 066 98 10 48**

paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200 000 FCFA**. Ce montant est de **100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP** fixant le barème des frais de passation des marchés publics. **Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.**

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible : raccordement du bâtiment abritant les services du ministère.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques au Boulevard du Bord de Mer-Pont de Gué-Gué-Impasse 1235V-Lycée AWASSI-BP : 1172-Tél : +241011 73 10 18/066 98 10 48.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 23 juin 2023 à 10h** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques au **Boulevard du Bord de Mer-Pont de Gué-Gué-Impasse 1235V-Lycée AWASSI-BP : 1172-Tél : +241011 73 10 18/066 98 10 48/077 86 30 37** contre

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 23 juin à 11h dans la salle de réunion du 4ème étage du Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques au Boulevard du Bord de Mer-Pont de Gué-Gué-Impasse 1235V-Lycée AWASSI-BP : 1172-Tél : +241011 73 10 18/066 98 10 48.**

Le Secrétaire Général

Jeannot KALIN

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OTSAME